

| DIPLOMES FRANCAIS | DIPLOMES QUÉBÉCOIS OFFERTS PAR LA FSI-ULAVAL | | | | |
|---|--|--|--|---|--|
| | 1 ^{er} cycle (B.A.A.) | 2 ^e cycle (M.Sc.) | | 3 ^e cycle (Ph. D.) | |
| | Baccalauréat en sciences infirmières (formation initiale) ^{1,9} | Maîtrise professionnelle en sciences infirmières (avec stage) ^{5,6,9} | Maîtrise recherche en sciences infirmières (avec mémoire) ^{6,8,9} | Doctorat en sciences infirmières ^{8,9} | Doctorat en santé communautaire ⁹ |
| Bac – spécialités mathématiques et SVT ² | 13/20 ³ | X | X | X | X |
| Bac S | 13/20 ³ | X | X | X | X |
| Bac (ES, L, professionnel, technologique) ou leurs équivalents | Non admissible à l'exception de ST2S et STL (13/20 ³) | X | X | X | X |
| Bac+1 Classes préparatoires, Licence L1, Formation universitaire | 13/20 ⁴ | X | X | X | X |
| Bac +2 Classes préparatoires, Licence L2, DEUG, DUT, BTS | 13/20 ⁴ | X | X | X | X |
| Diplôme d'État d'infirmier délivré par la France ⁷ | X | 12/20 | 12/20 | X | X |
| Bac+3 Licence (LMD), Licence L3, Licence professionnelle (LMD) | 13/20 ⁴ | En sciences infirmières 12/20 | En sciences infirmières 12/20 | X | X |
| Bac+4 Master M1 (LMD), Diplôme universitaire de maîtrise | 13/20 ⁴ | En sciences infirmières 12/20 | En sciences infirmières 12/20 | X | X |
| Bac+5 Master M2 (LMD), DEA, DESS | 13/20 ⁴ | En sciences infirmières 12/20 | En sciences infirmières 12/20 | 12,75/20 | 12,5/20 |
| Bac+6 Master recherche, spécialisé | 13/20 ⁴ | En sciences infirmières 12/20 | En sciences infirmières 12/20 | 12,75/20 | 12,5/20 |

X : Non admissible

- Ce programme est contingenté à 120 places. L'admission est basée uniquement sur les résultats scolaires.
- La spécialité chimie-physique en terminale peut aussi être acceptée. Les dossiers seront analysés au cas par cas.
- Le calcul de la note de 13/20 se fait à partir de la moyenne obtenue aux deux dernières années d'études secondaires (Première et Terminale) et aux examens du baccalauréat, si le diplôme est obtenu. Les cours de chimie, physique, biologie et mathématiques doivent être réussis avec une note minimale de 12/20. Le candidat en voie d'obtenir son baccalauréat et présentant d'excellents résultats est invité à poser sa candidature pour une admission conditionnelle. Le candidat doit satisfaire les préalables exigés avant l'entrée au programme.
- L'analyse du dossier est basée exclusivement sur les résultats des études de premier cycle universitaire exclusivement si 50 crédits peuvent y être validés. Si le dossier comporte moins de 50 crédits universitaires, l'analyse se fera proportionnellement avec les résultats du baccalauréat. Nous devons être en mesure de valider la réussite des cours de chimie, physique, biologie et mathématiques dans vos études du baccalauréat ou universitaires et ceux-ci doivent être réussis avec une note minimale de 12/20. Le candidat doit satisfaire les préalables exigés avant l'entrée au programme.
- Pour réaliser votre stage, vous devez détenir un droit d'exercice de la profession infirmière dans votre territoire de résidence actuel et demander un permis temporaire à l'OIIQ en écrivant à stages@oiiq.org. Un délai de traitement de 3 mois est à prévoir. Ce permis ne vous donne toutefois pas le droit de pratique au Québec après vos études.
- L'Association canadienne des écoles en sciences infirmières (région de Québec) considère que les étudiants d'origine française formés avant 2012, devront suivre et réussir une scolarité préparatoire avant d'entreprendre le programme.
- En vertu de l'entente entre le Québec et la France sur l'Arrangement de reconnaissance mutuelle (ARM) des qualifications professionnelles des infirmières.
- Si votre sujet de mémoire ou de thèse exige une intervention en milieu de soins, vous devez détenir un droit d'exercice de la profession infirmière dans votre territoire de résidence actuel et demander un permis temporaire à l'OIIQ. Voir la note 5 au sujet de la procédure.
- Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. La direction de programme étudie chaque candidature en fonction de l'ensemble du dossier de demande d'admission.